



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

136	Téléphone Saint-Victor	653,37	\$
138	Société Canadienne des Postes	770,33	\$
139	Marcel Pelletier	167,69	\$
141	Québectel	14,90	\$
144	Gérald Desjardins	8,97	\$
159	Hydro-Québec	783,57	\$
185	Les silencieux de Beauce	6,90	\$
186	Excavations André Gosselin	334,70	\$
187	Formules d'affaires CCL	128,48	\$
188	Les pompes couture	506,05	\$
189	Hydro-Québec	26,29	\$
190	C.R.S.B.P.	57,51	\$
191	Atelier d'usinage LB	13,80	\$
192	Magasin Coop	265,96	\$
193	Garage Oscar Brochu	68,84	\$
194	S.A.A.Q.	4 036,00	\$
195	Commerçants de la Chaudière	10,64	\$
196	Clearnet	169,09	\$
197	Garage Redmond	24,37	\$
198	Certified	325,18	\$
199	Fortin Gagné Mercier	2 300,50	\$
200	M.R.C. Robert-Cliche	1 452,01	\$
201	Groupe CS	120,78	\$
202	Claude Dumont	70,00	\$
203	Colombe Roy	70,00	\$
204	Garage Irenée Groleau	186,50	\$
205	L.P. Tanguay	155,22	\$
206	Wajax	2 700,45	\$
207	Praxair	47,20	\$
208	Gaétan Jacques Electricque	408,35	\$
209	Biolab	107,55	\$
210	Rancourt radiateur et vitre	184,04	\$
211	Centre Electricque de Beauce	562,18	\$
212	Raynald Lessard	28,00	\$
213	Supérieur Propane	257,92	\$
214	Alliance Coop	4 511,42	\$
215	Beauce Auto Accessoires	456,20	\$
216	Purolator	23,21	\$
217	Sifto Canada	2 361,23	\$
218	Ateliers F.L.P.H.	330,77	\$
219	DEBB	110,77	\$
220	Roulements à Billes GM	246,24	\$
221	Hercule Fortin Inc.	142,28	\$
222	Garage Agricole Alain Bolduc	424,55	\$
223	Centre du Camion (Amiante)	462,69	\$
224	Camions Gilbert	520,49	\$
225	Alain Mathieu	15,00	\$

ADOPTE

36-98

### LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu que la séance est levée.

ADOPTE



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

LE MAIRE

*Jean-Paul Bernard*  
JEAN-PAUL BERNARD

LE SECRETAIRE TRESORIER

*Marc Bélanger*  
MARC BELANGER

### MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 10 mars 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Réjean Cliche, Victor Bernard, Christian Roy et Alain Mathieu formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Étaient absents: Madame Jeannine Patry,  
Monsieur Alain Du Sault.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

- Mandat au Comité des Loisirs - Reconstruction du Stade.
- Dossier Romaro 2000 - Parent Doyon Rancourt.
- Plan d'aménagement Parc Industriel.
- Convention collective employés municipaux.
- Pagette pour pompier.

37-98

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que l'ordre du jour est adopté tel  
que présenté.

ADOPTE

38-98

#### ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
et résolu que les membres du Conseil  
reconnaissent avoir reçue l'avis spécial de convocation  
de la présente séance spéciale et approuvent le moyen  
de signification de l'avis comme s'il avait été fait  
conformément au Code Municipal.

ADOPTE

0134



39-98

N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

### MANDAT AU COMITE DES LOISIRS - STADE DES BATISSEURS

ATTENDU l'effondrement du Stade des Bâtisseurs survenu le 20 février 1998.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor mandate le Comité des loisirs à exécuter les travaux nécessaire pour remettre en fonction le Stade des Bâtisseurs, mais par contre le comité des loisirs devra soumettre un rapport au Conseil Municipal avant de prendre une décision finale.

ADOPTE

40-98

### DEMANDE DE RENCONTRE - BRIGITTE VEILLEUX POUR ROMARO

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor a fait des études au sujet de votre lettre reçue le 10 mars 1998. Le Conseil Municipal désirait une rencontre avec Madame Brigitte Veilleux, Directrice de Marketing de Romaro 2000, pour parler de la situation. La date de cette rencontre sera fixée par Madame Veilleux.

Madame Veilleux devra nous aviser les dates de disponibilité pour une rencontre le soir. Cette rencontre devra être fait avant la prochaine séance du Conseil soit le 06 avril 1998.

ADOPTE

41-98

### MANDAT A MARC BUREAU - LOCATION DE PAGETTES

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu de mandater Monsieur Marc Bureau, Chef pompier, pour faire l'ajout de neuf (9) pagettes pour les pompiers de Saint-Victor et échanger les 11 autres pour des nouveaux.

ADOPTE

42-98

### LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la séance spéciale est levée.

ADOPTE



## Municipalité de Saint-Victor

LE MAIRE

*Jean Paul Bernard*  
JEAN-PAUL BERNARD

LE SECRETAIRE TRESORIER

*Marc Belanger*  
MARC BELANGER

N° de résolution  
ou annotation

### MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 18 mars 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Réjean Cliche, Victor Bernard et Alain Mathieu formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Étaient absents: Monsieur Christian Roy,  
Monsieur Alain Du Sault.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale à été convoquée par Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, pour le sujet suivant seulement :

Loi concernant la négociation d'ententes relatives à la rédaction des coûts de main d'œuvre dans le secteur municipal.

43-98

#### NEGOCIATION D'ENTENTE - EMPLOYES MUNICIPAUX

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le Conseil municipal de Saint-Victor veut se prévaloir de la Loi concernant la négociation d'entente relatives à la réduction des coûts de main d'œuvre dans le secteur municipal. Le conseil négociera sur les avantages marginaux. Le Maire est mandater pour négocier avec les employés municipaux.

ADOPTE

44-98

#### LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,